

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DIMANCHE 29 MARS 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

M. Elvin-Anthony DAULOIR remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a pris les délibérations suivantes :

le Doyen d'âge	n°1	Election du Maire. ADOpte AVEC 11 VOTES BLANCS ET 44 VOIX POUR
le Maire	n°2	Fixation du nombre des Adjoints. ADOpte A L'UNANIMITE
le Maire	n°3	Election des Adjoints. ADOpte AVEC 11 ABSTENTIONS ET 44 VOIX POUR
le Maire	n°4	Lecture de la charte de l'élu local. LE CONSEIL PREND ACTE
le Maire	n°5	Délégations à accorder au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales. ADOpte AVEC 46 VOIX POUR ET 9 VOIX CONTRE
le Maire	n°6	Garanties et régime indemnitaire des élus - Approbation. ADOpte AVEC 11 ABSTENTIONS ET 44 VOIX POUR
le Maire	n°7	Commission d'Appel d'Offres - Modalités de dépôt des listes. ADOpte A L'UNANIMITE
le Maire	n°8	Commission de délégation de service public - Modalités de dépôt des listes. ADOpte A L'UNANIMITE

le Maire

n°9 Concessions d'aménagement - Modalités de dépôt des listes.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

le Maire

n°10 Relations humaines - Création de postes de collaborateurs de
Cabinet - Approbation.
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ